

Plénière du CESER Bourgogne-Franche-Comté du 28 février 2019
Grand débat national
Intervention de Michel FAIVRE-PICON au nom du groupe CGT au CESER.

En réponse aux mobilisations qui se développent sur le territoire, le Président de la République a annoncé la tenue d'un « grand débat », s'appuyant sur une « lettre aux Français ».

Le message transmis par le Président de la République est clair : Je vous ai écoutés mais ne comptez pas sur moi pour vous entendre. Pas de rétablissement de l'ISF, rien sur les salaires, les pensions et les minimas sociaux.

Dit autrement : rien sur les légitimes revendications qui font s'exprimer la colère depuis des mois, qu'elles soient portées par la CGT, par le mouvement des gilets jaunes, ou d'autres organisations comme les mouvements des lycéen·ne·s, ...

La présente déclaration n'a pas pour ambition de viser à l'exhaustivité de ce que peut porter la CGT. Elle rappellera nos principales orientations en terme de fiscalité et de dépenses publiques au plan national comme dans la région et qu'elle défend sur les lieux de travail, dans la rue, mais aussi au sein des organismes institutionnels.

UNE DES QUESTIONS POSÉES DANS LA LETTRE D'EMMANUEL MACRON :

« Comment pourrait-on rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace ? Quels impôts faut-il à vos yeux baisser en priorité ? Quelles sont les économies qui vous semblent prioritaires à faire ? Faut-il supprimer certains services publics qui seraient dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ? À l'inverse, voyez-vous des besoins nouveaux de services publics et comment les financer ? Comment mieux organiser notre pacte social ? Quels objectifs définir en priorité ? »

Pour la CGT, la fiscalité est un puissant moyen pour réduire l'injustice sociale, générer des ressources pour financer des investissements de long terme et répondre aux besoins sociaux et économiques. Il est donc indispensable que son contenu réponde aux exigences de la population, à la justice sociale et à l'efficacité économique.

Pour la CGT, les impôts à baisser sont ceux qui sont les plus injustes socialement, en particulier les taxes sur la consommation, qui ne sont pas progressives, mais touchent en priorité les ménages les plus modestes, qui dépensent l'intégralité de leur revenu. La taxe carbone frappe ainsi de nombreux salarié·es qui sont exclu·es des métropoles du fait du coût de l'immobilier.

La CGT n'est en revanche pas favorable à une baisse du montant total des prélèvements obligatoires. Il s'agit d'abord de mieux répartir la richesse créée par le travail, de répondre aux besoins des populations pour aujourd'hui et pour demain, au lieu de vouloir réduire de manière doctrinaire la contribution des populations les plus aisées et des entreprises.

Lorsque le Président de la République demande quels seraient les services publics qui devraient être supprimés, la CGT y voit une proposition démagogique et dangereuse alors que l'extrême droite fait son lit des territoires désertés par les services publics. Naturellement ceux-ci doivent être adaptés aux besoins et technologies d'aujourd'hui, et nombreux sont les citoyennes et citoyens qui recourent à internet pour leurs démarches administratives. Il n'en reste par moins que la présence physique des services publics est indispensable pour certaines démarches, notamment auprès des publics les plus précaires. Les alternatives proposées, au sein des MSAP (Maisons des Services Au Public) par exemple, ne constituent que des ersatz qui n'offrent qu'un service incomplet et au rabais.

Plutôt que de tailler dans les services publics, la CGT considère qu'il faudrait consolider les recettes publiques et revisiter les aides publiques aux entreprises, dont le montant peut être évalué à 200 Milliards d'euros par an.

La nature et la coordination des outils fiscaux conditionnent la construction d'un modèle social garantissant le développement économique et le progrès social pour l'ensemble des salarié-es. C'est pourquoi la CGT porte un certain nombre de propositions :

- **S'attaquer au maquis des niches fiscales**, dont le coût est évalué à 150 milliards d'euros par an. *Les deux tiers se concentrent sur les 10 % des particuliers les plus riches* et les entreprises, alors que leur efficacité n'est pas avérée, à l'exemple du CICE. Il faut en particulier supprimer les exonérations de cotisations sociales.
- **Lutter contre la fraude fiscale**, estimée de 80 à 100 milliards d'euros annuels. Cela permettrait de gagner au bas mot 15 milliards d'euros chaque année. Pour cela, il faut donner aux services des Finances Publiques les moyens de fonctionner, alors qu'ils sont actuellement l'une des cibles prioritaires du véritable plan social gouvernemental qui frappe les services publics, avec des effectifs en constante diminution. Il faut par ailleurs amplifier la lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale.
- **Redonner à l'impôt sur le revenu toute sa place** en l'élargissant à tous les revenus financiers et du patrimoine, en lui redonnant une **plus grande progressivité**, en augmentant le nombre de tranches et le taux d'imposition des tranches supérieures.
- **Supprimer la TVA pour les produits de 1^{ère} nécessité** (ce qui nécessite de revoir les règlements européens fixant un taux plancher à 5 %), et **baisser le taux normal à 15 %**.
- **Rétablissement l'ISF** pour taxer le stock de capital avec un taux progressif.
- **Faire de l'impôt sur les sociétés un outil tourné vers l'efficacité économique**.
- **Réformer la fiscalité locale** afin de diminuer les charges des ménages à faible revenu, réduire les inégalités territoriales et rendre les entreprises responsables par rapport au territoire ; il s'agit notamment de **créer un impôt local** prenant en compte le niveau de revenu des contribuables.
- Mettre en place une véritable **taxe sur les transactions financières**.
- Donner à l'Etat et aux collectivités des outils de financement adaptés :
 - o au niveau local et régional :

- avec la création d'un fonds pour l'emploi et le développement solidaire des territoires dont les fonds seraient accordés sous le contrôle des représentants des salariés,
- avec la création d'un établissement public de financement des collectivités locales et territoriales, faisant levier sur le système bancaire régional afin d'éviter aux collectivités d'emprunter sur les marchés financiers.
- au niveau national avec le pôle financier public et un rôle nouveau de la Banque de France et de la médiation du crédit,
- au niveau européen avec une autre politique monétaire en faveur des investissements favorables à l'emploi, à la formation et à la recherche, et avec un financement par la BCE de dépenses publiques.
- Il faut en particulier permettre aux Etats d'**emprunter auprès des banques** et non des marchés financiers.

Ces mesures imposent une coordination avec les autres pays de l'Union Européenne, pour coordonner la fiscalité, sur les particuliers comme les entreprises, en particulier sur les revenus financiers, et pour revoir les réglementations européennes contraignantes en matière de fiscalité et de financement public.

NOS PROPOSITIONS

Les termes de la « lettre aux Français » d'Emmanuel MACRON sont très restrictifs. Ils occultent les questions relatives aux droits des salarié.es et aux conditions de travail, pourtant bien présentes dans les mouvements sociaux en cours. La CGT rappelle ici un certain nombre de ses exigences dans ce domaine :

- augmenter le **Smic à 1 800 € brut**,
- revaloriser les grilles de salaire et augmenter le point d'indice de la fonction publique,
- obtenir **l'égalité salariale** entre les femmes et les hommes,
- rétablir le droit à la **retraite à 60 ans** avec un taux de remplacement au minimum 75 % et en aucun cas inférieur à 1 200 € net,
- augmenter tous les minimas sociaux,
- reconquérir une Sécurité sociale du xxi^e siècle, couvrant l'ensemble des besoins : la CGT porte en particulier l'idée d'un **nouveau statut du travail salarié** : il s'agirait de droits individuels, attachés à la personne du salarié-e, qui constituerait un socle commun de droits interprofessionnels, base de la construction d'un statut ou d'une convention protecteur pour tous.

C'est bien en s'appuyant sur le travail, créateur de richesses, qu'on pourra répondre aux besoins des populations.

EN CONCLUSION,

La crise actuelle est la résultante de la captation des richesses par les plus riches et par les détenteurs des capitaux, au détriment des populations, c'est aussi l'accumulation de réforme qui vont à l'encontre des besoins de la population et du progrès social, entraînant une régression sociale : Réforme ferroviaire, réformes de

la fonction publique (RGPP, non remplacement de départs en retraite...), casse des droits des représentants du personnel dans les entreprises avec les « ordonnances Macron » de septembre 2017, absence de réelle démocratie sociale, réformes successives dans le domaine de la Santé avec les fermetures de nombreux services hospitaliers et les suppressions de postes, réforme de l'université, et maintenant CAP 2022 pour réformer la fonction publique, la réforme du bac et des lycées, etc... Ainsi la défiance des populations qui a émergé avec le mouvement des « gilets jaunes » n'est pas une défiance vis-à-vis des politiques, mais c'est une conséquence de tout ce qui précède.

Nous regrettons que la contribution du CESER BFC au Grand Débat National ne fasse pas une part assez importante à la critique des différentes politiques publiques menées depuis longtemps qui nous ont amené à la situation actuelle, même si elle reprend des positions que la CGT a déjà exprimée.